

Procès-verbal n°1 de la Commission Foot Animation

Réunion du :	Vendredi 8 Juillet 2022
À :	10h au DGL
Présidence :	M. Didier CASANADA
Présents :	Mmes Nadine GRECO Fatiha BADAoui, Mrs. Sauveur ROMAGNOLE, Daniel OLIVET, Denis LASGOUTE, Jean Pierre RIEU.
Absent excusé :	Mr Nicolas FAGEON

Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel de District dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de sa notification, dans le respect des dispositions de l'article 190 des Règlements Généraux de la F.F.F

Toutes les correspondances adressées aux commissions doivent se faire via la boîte mail officielle du club ([n°affiliation]@footoccitanie.fr). Seuls les courriels identifiés avec le Nom, Prénom et Qualité de l'auteur seront pris en compte par le District.

A défaut du respect des prescriptions ci-dessus énoncées, la formalité ou requête sera déclarée irrecevable. (Cf Article 97.1 du règlement intérieur du District).

Approbation des procès verbaux

La commission approuve le procès-verbal N° 39 de la réunion du 20 /06/2022.

CALENDRIER GENERAL DES COMPETITIONS et PLATEAUX du FOOT D'ANIMATION 2022/2023

La commission établit et publie le calendrier général 2022/2023. Annexé au présent PV.

ENGAGEMENT et DESIDERATA - FOOT D'ANIMATION 2022/2023

Les pré-engagements et engagements des équipes U13 à U6 sont activés sur le logiciel FOOTCLUB dès à présent.

La commission demande donc aux clubs de bien vouloir saisir leur ACCORD ou REFUS au plus vite ainsi que les desideratas.

En l'absence de réponse aux dates butoirs, l'équipe pré-engagée sera considérée comme engagée.

Championnat U12/U13 - Championnat U12 - Foot Animation - SAISON 2022/2023

Phase 1 U12/U13

3 Niveaux : D1 – D2 – D3

5 Poules de 7 Equipes (6 matchs par poule : Aller simple : 7 journées) = 35 Equipes

A la fin de la phase 1 :

D1 (ph.2) : 5 poules de 6 (30 Equipes)

Les 1^{ers} joueront en Inter District avec l'Hérault.

(Si le 1^{er} de la poule ne peut monter cela sera le 2^{ème} de la poule qui montera en Inter District).

Les 6^{ème} et 7^{ème} des poules seront relégués en D2 (10 Equipes)



D2 (ph.2) : 5 poules de 6 (30 Equipes)

Les 1^{er} et 2^{ème} des poules monteront en D1 (10 Equipes)

Les 6^{ème} et 7^{ème} des poules seront relégués en D3 (10 Equipes)

D3 (ph.2) : 5 poules de 6 Equipes si possible

Les 1^{ers} de chaque poule monteront en D2 (1 montée par poule seulement : 5 Equipes)

Pour les U12 les Poules (et dates si nécessaire) se feront en fonctions des engagements du début de saison

Pour information :

Dates Festival PITCH : 1^{er} Tour 15 Octobre 2022 – 2em Tour 4 Février 2023

Dates Challenge JP ROUX : 1^{er} Tour 12 Novembre 2022 – 2eme Tour 04 Février 2023 (si assez d'équipes)

Finale Départementale PITCH : Samedi 1^{er} Avril 2023 (lieu à définir)

Finale Régionale PITCH : Samedi et Dimanche 13 et 14 Mai 2023

Finale JP ROUX : Samedi 20 Mai 2023 (lieu à définir)

Informations importantes :

Dispositif	U6 (2017)	U6/U7 (2017/2016)	U8 (2015)
Catégories de licence autorisées :	U6 G U6 F U7 F	U6 G U7 G U6 F U7 F U8 F	U8 G U8 F U9 F 3 U7 (F / G Max)
Seuil minimum de licenciés* pour l'engagement d'une équipe :	8	8	8
Dates retenues pour les plateaux :	Voir ci-dessous	Voir ci-dessous	Voir ci-dessous
Dispositif	U8/U9 (2015/2014)	U10 (2013)	U10/U11 (2013/2012)
Catégories de licence autorisées :	U8 G U9 G U8 F U9 F U10 F 3 U7 (F/G Max)	U10 G U10 F U11 F 3 U9 (F/ G Max)	U10 G U11 G U12 F U11 F U10 F 3 U9 (F/G Max)
Seuil minimum de licenciés* pour l'engagement d'une équipe :	8	12	12



Dates retenues pour les plateaux :	Voir ci-dessous	Voir ci-dessous	Voir ci-dessous
Dispositif	U12 (2011)	U12/U13 (2011/2010)	U10/U11 Féminines
Catégories de licence autorisées :	U13 F U12 F U12 G 3 U11 G/ F	U14 F U13 F U12 F U13 G U12 G 3 U11 G / F	U10 F U11 F 3 U9 F
Seuil minimum de licenciés* pour l'engagement d'une équipe :	12	12	12
Dates retenues pour les plateaux :	Voir ci-dessous	Voir ci-dessous	Voir ci-dessous

Féminines et Foot Animation

Journées Accueil FFF - District Gard/Lozère

Dates Retenues

REDESSAN le Samedi 10 Septembre

De 9h à 12h : U10
De 14h à 17h : U11

MARGUERITES le Samedi 17 Septembre

De 9h à 12h : U8
De 14h à 17h : U9

VAUVERT le Samedi 24 Septembre

De 9h à 12h : U7
De 14h à 17h : U6

BEZOUCE le Samedi 1 Octobre

De 14h à 17h : U6 à U9 Féminines

Saison 2022/2023

(voir les Dates des Plateaux sur le calendrier Officiel du District)

U10/U11 : 6 Rotations

U10 : 6 Rotations

U8/U9 : 4 Rotations



U8 : 4 Rotations

U6/U7 : 3 Rotations

U6 : 3 Rotations

**Un Championnat U12/U13 Féminin* sera organisé en fonction du nombre d'équipe engagé.
Idem pour les U10/U11 et U6/U7/U8/U9**

***Pour participer au championnat U12/U13 F : Licenciées U13 F, U12 F et 3 U11 F maximum**

Pour la Saison 2022/2023 la Commission Foot Animation sera très rigoureuse sur l'envoi et le remplissage des feuilles de plateaux (trop de dérive la saison dernière malgré plusieurs rappel)

POUR INFORMATION ET RAPPEL :

La Commission contrôlera le nombre de licenciés par catégories et pourra refuser un engagement si pas assez de joueurs dans la catégorie engagée (trop de dérive la saison dernière aussi, beaucoup trop de forfait sur les plateaux par manque de joueurs ou retrait de l'équipe après engagement) voir tableau ci-dessus.

HOMOLOGATION TOURNOI 2022/2023

La commission,

Après avis des conseillers techniques,

Au vu du calendrier général 2022/2023,

Donne un avis **DEFAVORABLE** à homologation des tournois de **US LA REGORDANE** et **ES ST JEAN DU PIN** sur les catégories **U13, U12, U11 et U10**,

Demande à **US LA REGORDANE** et **ES ST JEAN DU PIN** de se référer au calendrier établi par la commission pour la programmation de leur tournoi.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Le Président
Didier CASANADA

Le Secrétaire de Séance
Nadine GRECO

